



Formation scolaire et supérieure

INFORMATIONS PRATIQUES

PRESENTATION ET SITUATION DE L'ETABLISSEMENT

Le Lycée Nature est un Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles (EPLEFPA), établissement public dépendant du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

L'appellation « Lycée Nature » regroupe quatre centres :

- le Centre de Formation d'Apprentis (CFA),
- le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles (CFPPA),
- le Lycée d'Enseignement Général, Technologique et Professionnel Agricole (LEGTPA),
- l'Exploitation Agricole (EA).

Le Lycée Nature est situé hors agglomération à 2 km de la sortie de la ville de la Roche-sur-Yon (quartier du Bourg-sous-la-Roche), soit 5 km du centre-ville, et proche de la sortie n°30 de l'A87 (Angers-La Roche/Yon), en bordure du contournement autoroutier sud.

PERSONNEL DE DIRECTION

Directrice EPLEFPA	Mme Patricia DARJO
Provisseure	Mme Laury QUANTIN
Gestionnaire	Mme Nadine ZORZI
Conseiller Principal d'Éducation	M. Rodolphe LAMBERT
Directeur de l'exploitation agricole	M. Bertrand SUFFISSAIS
Infirmière	Mme Ericka MAILLOT

Version : Décembre 2022

ACCUEIL / CONDITIONS FINANCIERES / TARIFS

Les élèves peuvent être accueillis comme interne, demi-pensionnaire ou externe.

Le lycée n'héberge pas les étudiants. L'association 14BIS – centre info jeunesse à la Roche sur Yon met à la disposition des étudiants gratuitement des offres de logements émanant de particuliers.

Tél : 02 51 36 95 95 – www.larochesuryon.fr/jeunes

TARIFS DE LA PENSION ET DEMI-PENSION 2022 (au 1^{er} septembre 2022)

Elèves :	Interne (semaine)	1700 €/an
	Interne (3 nuits)	1346 €/an
	Demi-pensionnaire	605 €/an
Etudiants :	Repas en libre-service au self du lycée. Tarif 4,20 € le repas.	

FRAIS

Elèves	82,50 €/an (frais de photocopies, assurance stage et activités extérieures)
Etudiants	159,50 €/an (frais de photocopies, assurance stage et activités extérieures)

TRANSPORTS SCOLAIRES

La région des Pays de la Loire prend en charge la gestion des transports scolaires du département.

LES TRANSPORTS SCOLAIRES

- Les élèves externes ou demi-pensionnaires habitant dans l'une des communes de "La Roche-sur-Yon Agglomération" doivent s'adresser au service transport scolaire de La Roche-sur-Yon Agglo. Tél 02 72 78 10 88 — <https://www.larochesuryon.fr/transport-scolaire/>
- Les élèves originaires des autres communes de Vendée ou des communes des autres départements des PDL sont gérés par la Région des Pays de la Loire, ils doivent s'adresser au Service ALEOP de leur département (POUR LA VENDEE Tél 02 51 44 76 10) <https://aleop.paysdelaloire.fr>
- Les élèves des autres régions doivent s'adresser au Service Transports de leur région (Conseil Régional).
- La liaison Gare routière Sovetours (rue Ramon/Lycée Nature) est assurée le matin et le soir pour les élèves utilisant le service ALEOP.
- La liaison Gare SNCF/Lycée Nature est assurée par le bus de ville Impulsyon.

LES TRANSPORTS EN COMMUN

Le Lycée Nature est desservi par les bus du réseau urbain de La Roche-Agglomération **Impulsyon**.

Tél : 02 51 37 13 93 - <https://www.impulsyon.fr>

Ligne V : direction la Chaize le Vicomte - arrêt Lycée Nature

Ligne 2 : direction Mairie du Bourg sous la Roche - arrêt Mairie du Bourg sous la Roche

Ligne 6 : direction Richelieu - arrêt Mairie du Bourg sous la Roche

LANGUES VIVANTES, SPECIALITES ET OPTIONS

LANGUES VIVANTES :

Seconde GT - Bac Général - Bac Techno STAV :

- 2 LV obligatoires : anglais et au choix espagnol ou allemand. *

Bac Pro GMNF et Bac Pro TCVA :

- LV1 anglais (obligatoire) et aucune LV2.

BTSA GPN et BTSA TC :

- LV1 Anglais et LV2 Espagnol (facultatif) uniquement en TC.

* Possibilité d'une autre langue par correspondance à la charge de la famille

SPECIALITES ET OPTIONS

Bac Pro GMNF et Bac Pro TCVA :

- Section sportive Rugby

Seconde générale et technologique :

- EATDD (Ecologie, Agronomie, Territoire et Développement Durable)
- Section euro Anglais (DNL Histoire-Géographie)
- Section sportive Rugby

Bac Général :

- Mathématiques / Biologie-écologie / Physique-chimie (en Première)
- AET (Agronomie, Economie, Territoire)
- Section euro Anglais (DNL Histoire-Géographie)
- Section sportive Rugby

Bac Techno STAV :

- 2 Domaines technologiques : Aménagement ou Production
- Section euro Anglais (DNL Histoire-Géographie)
- Section sportive Rugby

MODALITES D'INSCRIPTION

Entrée en Seconde Générale et Technologique, Seconde Professionnelle :

Procédure académique d'affectation dans le collège d'origine, saisie informatique des vœux par la famille sur le Service en ligne Affectation via le portail «Scolarité services». Avis favorable du conseil de classe de fin de troisième.

Entrée en Première ou Terminale : Veuillez prendre contact avec le lycée nature.

Entrée en BTSA 1^{ère} année :

L'admission en BTSA se fait dans le cadre de la procédure « parcoursup » pour tout jeune demandant notre établissement quelle que soit son académie d'origine.

BOURSES

BOURSE NATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE (LYCEENS)

Elle est destinée à aider et à favoriser la scolarité des élèves entrant au lycée et dont les ressources familiales ont été reconnues insuffisantes. La bourse peut être obtenue en fonction de deux critères : les ressources de la famille et les enfants à charge.

Pour les élèves entrant en Seconde : Un dossier de demande de bourse sera fourni avec le dossier d'inscription fin juin.

Il est possible de réaliser une estimation du droit à bourse à l'adresse suivante :

<https://calculateur-bourses.education.gouv.fr/cabs/api/v1/lycee/simulateur.html>

pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter le service des bourses du Lycée Nature.

BOURSE (ETUDIANTS)

Le DSE (dossier social étudiant) est la démarche obligatoire pour demander une bourse, il est à renouveler tous les ans. Crous Nantes Pays de la Loire <https://www.crous-nantes.fr>

BOURSE AU MERITE

Un complément de bourses peut être attribué à des élèves boursiers qui auront une mention Bien ou Très Bien au DNB. Cette bourse est accordée à l'entrée en Seconde, puis est prolongée jusqu'en Terminale si l'élève reste "méritant(e)" (pas de redoublement).

FOURNITURES ET MANUELS SCOLAIRES

Un kit « fournitures scolaires » est proposé à l'initiative de la FCPE pour toutes les classes de Seconde. Le Conseil régional des Pays de la Loire finance les manuels scolaires pour toutes les classes du Secondaire. Pour les étudiants : aucun manuel à prévoir.

HORAIRES DES COURS

Les semaines alternent en semaine A et semaine B. Les emplois du temps de certaines classes peuvent donc être différents d'une semaine à l'autre.

Le lundi matin (et lendemain de jour férié) : début des cours à 09h12, le vendredi (ou veille de jour férié) : fin des cours à 16h28. Le mercredi après-midi est réservé aux activités sportives, associatives ou libres, y compris pour les étudiants.